

# DEUX-SEVRES faits de société

Mardi 27 juin 2007

FAITS DIVERS

Prin-Deyrançon, Mauzé, Saint-Hilaire

## Adolescent tué : le conducteur n'avait pas le permis

**Le conducteur qui a pris la fuite après avoir fauché un jeune homme, samedi, n'avait pas le permis. Il aurait de plus consommé de l'héroïne avant de prendre le volant. Il est en prison depuis hier soir.**

Jusqu'à lundi soir, les deux jeunes hommes placés en garde à vue à la gendarmerie de Mauzé-sur-le-Mignon se sont renvoyés la balle. Tous deux se trouvaient dans la voiture qui a

heurté et tué un garçon de 17 ans, tôt samedi matin. Mais aucun ne reconnaissait sa responsabilité.

Les enquêteurs auront donc attendu près de 24 heures de garde à vue pour que les suspects leur livrent une version cohérente du drame. L'ami du propriétaire de la Ford Fiesta a avoué qu'il était au volant lorsque l'accident est survenu. Il conduisait, alors qu'il n'a pas le permis. Il a reconnu, de plus, être sous l'effet de drogue. Il aurait consommé de l'héroïne.

Déféré au parquet puis présenté au juge d'instruction, cet habitant de Mauzé, âgé de 26 ans a été mis en examen hier après-midi pour homicide involontaire, délit de fuite et conduite sans permis. Il encourt la peine maximale de 10 ans de prison et 150.000 € d'amende. Le juge des

libertés et de la détention a suivi la demande du parquet en le plaçant en détention provisoire.

### Non assistance à personne en péril

Le propriétaire de la voiture, qui avait pris place sur le siège passager, a également été présenté au juge d'instruction. Il est mis en examen pour non assistance à personne en péril et destruction de preuves : il aurait essuyé des traces de sang sur l'avant de la voiture. Ce jeune homme originaire de Vendée, âgé de 26 ans comme son ami, a été remis en liberté sous contrôle judiciaire.

Les deux jeunes gens sont par ailleurs mis en examen pour usage de stupéfiants. Cette consommation de drogue, ajoutée à

l'absence de permis, explique sans doute qu'ils aient pris la fuite après avoir percuté le malheureux.

Le corps sans vie de Joachim Jouault avait été découvert sur la route de Mauzé à Saint-Hilaire vers 2 h 30, dans la nuit de vendredi à samedi, par un automobiliste. L'enquête des gendarmes avait connu un tournant décisif dimanche, avec la découverte d'une Ford Fiesta endommagée : l'avant, non loin des lieux du drame. L'interpellation de son propriétaire, puis celle de celui qui s'avérera être le conducteur avaient eu lieu dans les heures suivantes. Les obsèques du jeune homme ont été célébrées hier après-midi dans son village de Saint-Hilaire-la-Palud.

Sébastien KEROUANTO